



Futurités du Cheval Canadien

LIVRE DE RÈGLEMENTS

Dimanche 18 septembre 2022

Centre Multifonctionnel Richardson
Sorel-Tracy (Québec)

Juge modèle : Jeanne Payeur

Juge allures : Isabelle Ginger Ouellette

En collaboration avec



Grâce au soutien financier de

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un/une Futurité ?	3
Chevaux admissibles.....	3
Exigences de biosécurité	3
Autres exigences de participation	4
Liste des classes organisées en 2022.....	4
Déroulement de la présentation	4
Tenue vestimentaire.....	5
Équipement du cheval	5
Date et horaire de la journée	5
Modalités d'inscriptions	5
Coûts d'inscription et autres frais.....	6
Bourses et autres avantages financiers.....	6
Lieu et itinéraire	6
Commodités à proximité	6
Heure d'arrivée et de départ des participants	7
Plan des écuries	7
Camions et remorques à chevaux	7
Stationnement.....	7
Personnes ressources sur place.....	7
Autres informations.....	8

Qu'est-ce qu'un/une Futurité ?

Le terme « Futurité » (de l'anglais : Futurity) est utilisé pour désigner des compétitions réservées à des jeunes chevaux pure race enregistrés (jusqu'à 5 ans) et ont pour but d'encourager l'élevage de qualité. Les épreuves de futurités peuvent varier d'une race à l'autre, mais comprennent généralement des classes de modèle et allures et/ou des épreuves montées ou attelées.

Pour le Cheval Canadien, cette activité permet aux éleveurs et aux propriétaires de présenter leurs sujets devant deux juges spécialisés (conformation et allures). Les Futurités représentent l'avenir de la race, et c'est aussi une occasion unique de valoriser le résultat du travail passionné des éleveurs. Outre l'expérience que les jeunes chevaux peuvent acquérir lors de cette activité, il s'agit aussi d'une rencontre conviviale et formatrice pour tous les amateurs du Cheval Canadien.

Chevaux admissibles

Les chevaux présentés doivent être pur-sang (pas de chevaux croisés).

Les épreuves sont réservées aux étalons et aux juments uniquement (pas de hongres).

Tous les sujets doivent être enregistrés dans le registre de généalogie des Chevaux Canadiens (www.clrc.ca). Seuls les poulains de l'année sont exemptés de cette règle, mais seulement s'ils sont présentés avec leur mère. S'ils sont sevrés, ils devront déjà être enregistrés. Les papiers d'enregistrement seront exigés au moment de l'inscription ou à l'arrivée sur le site, et l'identité du cheval pourra éventuellement être vérifiée sur place grâce à un lecteur de puces.

Exigences de biosécurité

Parce que nous avons à cœur la bonne santé de nos animaux, et par respect pour ceux de nos compétiteurs et amis, les exigences suivantes sont requises :

- Test de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test Coggins) valide, daté de l'année en cours (2022).**
Une copie devra être annexée avec l'inscription. Le certificat pour les sujets âgés de moins de 6 mois accompagnés de leur mère n'est pas obligatoire, si la mère en possède un, valide de l'année en cours (2022). Le certificat valide de l'année en cours est obligatoire pour les sujets âgés de moins de 6 mois qui ne sont pas accompagnés de leur mère. Tout cheval pour lequel ne pourra être présenté un certificat valide au préposé dès l'arrivée sur le site sera exclu des épreuves et son départ du site de la compétition sera exigé. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Veuillez prévoir d'avoir une version papier de vos test Coggins à bord du camion de transport des chevaux lors de votre arrivée sur le site.
- Certificat de vaccination** contre la rhino (herpès virus) et influenza. La primo-vaccination (2 injections) ou le rappel de vaccination devra avoir été administré au cheval depuis plus de 7 jours et depuis moins de 6 mois de la date de l'événement. Le certificat de vaccination pour les sujets âgés de moins de 6 mois accompagné de leur mère n'est pas obligatoire si la mère en possède un répondant aux critères précédemment décrits. Le certificat de vaccination est obligatoire pour tous les sujets de moins de 6 mois qui ne sont pas accompagnés de leur mère. Pour ces poulains, une première injection de la primo-vaccination est suffisante. Tout cheval pour lequel ne pourra être présenté un certificat valide au préposé dès l'arrivée sur le site sera exclu des épreuves et son départ du site de la compétition sera exigé. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Veuillez prévoir d'avoir une version papier de vos certificats de vaccination à bord du camion de transport des chevaux lors de votre arrivée sur le site.

Autres exigences de participation

- Le propriétaire du cheval doit avoir son nom inscrit comme propriétaire ou copropriétaire sur le certificat d'enregistrement, et ce, au plus tard à la date de clôture des inscriptions.
- Le manieur du cheval doit être majeur et assez compétant pour présenter son cheval de façon sécuritaire.
- Le propriétaire du cheval ET le manieur du cheval (si différent) doivent être **membres en règle de Cheval Québec**.
- Le propriétaire du cheval doit être **membre en règle de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens (SECC)** pour l'année en cours. <https://www.lechevalcanadien.ca/devenir-membre-secc/>

Liste des classes organisées en 2022

Classes de modèle et allures

- Poulain et pouliches de l'année (nés en 2022)
- Poulains et pouliches de 1 an (nés en 2021)
- Poulains et pouliches de 2 ans (nés en 2020)
- Jeunes chevaux (étalons et juments) de 3 ans (nés en 2019)
- Jeunes chevaux (étalons et juments) de 4 ans (nés en 2018)
- Jeunes chevaux (étalons et juments) de 5 ans (nés en 2017)

Classes jeunes chevaux montées ou attelées

Aucune classe prévue en 2022

Déroulement de la présentation

Chaque cheval sera présenté aux juges individuellement et noté selon une grille de pointage établie en fonction des critères définis pour la race. Les sujets seront donc évalués les uns après les autres, par ordre de date de naissance (du plus jeune au plus âgé).

Les chevaux seront présentés au carré, puis au pas et au trot autour d'un triangle. Les poulains de l'année peuvent être présentés en liberté s'ils sont accompagnés de leur mère tenue en longe (le poulain doit avoir son licou, seule la longe est enlevée après la présentation au carré devant le juge). Toutes les autres présentations devront s'effectuer en main (cheval tenu en longe).

À la fin de chaque classe d'âge, tous les concurrents de la classe seront rappelés pour la remise des pointages et des rubans, et recevoir les commentaires des juges.

Quatre bannières de champions seront remises à la fin des épreuves :

- Champion junior mâle (poulain de 0 à 2 ans ayant reçu le plus haut pointage)
- Championne junior femelle (pouliche de 0 à 2 ans ayant reçu le plus haut pointage)
- Champion sénior mâle (étalon de 3 à 5 ans ayant reçu le plus haut pointage)
- Championne sénior femelle (jument de 3 à 5 ans ayant reçu le plus haut pointage)

Un prix (plaque) sera remis par Cheval Québec au cheval ayant obtenu le plus haut pointage de la journée.

Tenue vestimentaire

Les manieurs doivent être vêtus de manière formelle.

- Pantalon de couleur sombre
- Chemise de couleur unie (blanche ou bleue), simple, à manches longues, fermée et portée dans le pantalon.
- Veston sans manches, boutonné sur le devant et s'arrêtant à la taille (non obligatoire).
- Chapeau et gants de couleur foncée (non obligatoire).
- Souliers ou bottes de couleur foncée, fermés, sécuritaires et confortables.

D'une manière générale, les habits choisis doivent faciliter le déplacement à la marche et à la course. Les jupes et habits trop amples sont interdits, de même que les blue-jeans, bottes et chapeaux de type western.

Équipement du cheval

Le cheval doit être présenté au naturel, crins libres, et sans protection (guêtres ou bandages).

Les chevaux doivent être présentés en licou. Pour les étalons de 2 ans et plus, la présentation en bride (avec un mors) est recommandée. Il est interdit de présenter un cheval avec une chaîne dans la bouche.

Le matériel utilisé doit être propre, en bon état, et sans signe d'usure. Il doit être en cuir. Le licou de nylon est interdit, sauf pour les poulains de l'année où il est toléré. Il doit être bien ajusté et de couleur neutre (noir ou brun).

La laisse utilisée doit être en cuir avec une chaîne. La couleur du cuir doit être assortie au licou. Elle doit être propre, sans signe d'usure. La chaîne sera placée à la discrétion du manieur et utilisée selon l'habitude du cheval lors de ses entraînements. Elle peut être placée sur le nez, en gourmette, ou passée dans l'anneau du licou situé sous la muserolle. Pour les poulains/pouliches de l'année, les lisses de nylon sans chaîne sont tolérées si elles sont propres, sans usure et de couleur sobre.

Les étalons de 2 ans et plus doivent obligatoirement être présentés avec la chaîne sur le nez ou en gourmette, ou, préférablement, en mors de bride.

Une cravache ou une gaule de dressage (d'une longueur maximale de 42 pouces) peuvent être utilisées comme aide, mais non comme outil de réprimande. Aucune brutalité ne sera tolérée.

Date et horaire de la journée

Dimanche 18 septembre 2022, de 8h à 12h

- 8h00 : Rencontre café-muffin et mot de bienvenue.
- 9h00 : début des classes de présentation au pavillon Nissan
- 12h00 : fin de la présentation

Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font directement via la plateforme Equi-Go : <https://equi-go.com/>

1. Créez votre profil sur Equi-Go.
2. Créez vos **chevaux** que vous voulez inscrire aux Futurités.
3. Créez vos **cavaliers** (en l'occurrence, il s'agit du propriétaire et/ou du manieur du cheval).
4. Créez vos **équipes** « cavalier/cheval ».
5. Allez dans la section **événements** et choisissez « Futurités Cheval Québec ».
6. Cliquez sur « S'inscrire », et inscrivez chacune de vos équipes dans la classe de votre choix.
7. Terminez le processus d'inscription en payant en ligne grâce à votre carte de crédit

Besoin d'aide ? Contactez Vanessa Noël (agente de régie Cheval Québec) au : 1 866 575-0515 poste 3492

Date limite des inscriptions : dimanche 11 septembre

Coûts d'inscription et autres frais

- Coût d'inscription : 50\$ + tx par cheval
- Coût du box : 38\$ + tx par cheval

Les frais de box sont obligatoires pour tous les chevaux sans exception. Pour des questions de bien-être animal et de sécurité, aucun cheval ne sera toléré dans un enclos temporaire, ou attaché à un véhicule ou à un bâtiment, de jour comme de nuit. Il n'est pas non plus permis de placer deux chevaux dans le même box, exception faite pour les poulains de l'année non sevrés qui sont accompagnés de leur mère.

Une inscription peut être annulée auprès du secrétariat de Cheval Québec sur présentation d'un certificat vétérinaire dûment signé stipulant que le cheval est incapable de participer. En cas d'annulation justifiée, le secrétariat rembourse alors les frais d'inscription. Pour toute autre annulation sans certificat vétérinaire, le propriétaire ne sera pas remboursé.

Bourses et autres avantages financiers

La SECC offre un **octroi de 100\$** à chaque cheval inscrit (jusqu'à un plafond de 500\$ par propriétaire).

De plus, Cheval Québec offre ensuite des **bourses** aux participants selon différents critères (nombre de races participantes aux Futurités, nombre de classes organisées par race, nombre de participants par classe, classement du participant à l'intérieur de sa classe, etc). Il faut donc attendre la clôture de la période d'inscriptions pour être en mesure de prévoir plus exactement les montants qui seront octroyés aux participants. Dès que nous aurons plus d'informations, nous vous tiendrons informés. Sachez cependant que chaque cheval inscrit à une épreuve de Futurité reçoit généralement minimalement le montant de son inscription en bourse, soit 50 \$. Cette année, un total de 15 000\$ a été attribué pour l'ensemble des races participantes.

Lieu et itinéraire

Centre Multifonctionnel Richardson
216 Rue Victoria
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1X5

Lien Google Map : <https://goo.gl/maps/6HMQHSRkrtYNV6rR9>

Commodités à proximité

Camping sur le site de compétition

La réservation des emplacements de camping se fait lors des inscriptions à la compétition. L'accès au camping n'est autorisé qu'aux compétiteurs et leurs accompagnateurs.

Emplacement de camping AVEC services :

Emplacement de camping SANS services :

Hôtels

- **Hôtel de la Rive**
165 Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, Québec J3P 6J7
450 742-5691
<https://www.hoteldelarive.com>

- **Motel des Patriotes**
1140 Chemin des Patriotes, Sorel-Tracy, QC J3P 6L9
450 743-5257
<https://moteldespatriotes.com>

Restaurants

Restaurants situés dans un rayon de 300 mètres du centre multifonctionnel :

- **Mc Donalds**
220 Rue Victoria, Sorel-Tracy, QC J3P 1Z5
- **Tim Hortons**
240 Rue Victoria, Sorel-Tracy, QC J3P 1Z5
- **Ben & Florentine**
250 Bd Fiset #1F, Sorel-Tracy, QC J3P 3P7
- **Brasserie Du Colisée**
179 Rue Victoria, Sorel-Tracy, QC J3P 1Z2

Heure d'arrivée et de départ des participants

Il est possible d'arriver sur le site la veille de la compétition, jusqu'à 20h.

L'arrivée des chevaux peut aussi se faire à partir de 7h le matin même de la compétition.

Présentez-vous au secrétariat pour enregistrer votre arrivée. Si le secrétariat est fermé lors de votre passage, contactez l'une des personnes ressources disponibles (voir liste ci-dessous).

Plan des écuries

Le plan des écuries (avec la localisation de vos boxes) sera finalisé après la période de clôture des inscriptions et vous sera communiqué quelques jours avant l'évènement.

Camions et remorques à chevaux

Des aires de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les remorques et les camions à chevaux. Ces véhicules doivent être garés dans le stationnement prévu, une fois le débarquement effectué. Tout contrevenant sera sujet au remorquage. Vous serez accueilli par le personnel terrain qui vous indiquera l'endroit prévu pour stationner les véhicules.

Stationnement

Les véhicules des participants devront être stationnés dans les zones prévues à cet effet. Par mesure de sécurité pour les cavaliers, les équipes et les chevaux, aucun véhicule n'est stationné près des écuries.

Une zone d'évitement de 3 m autour des conteneurs et des bornes fontaines doit être respectée.

Par mesure de sécurité, les véhicules stationnés hors des zones permises seront remorqués aux frais du propriétaire.

Personnes ressources sur place

- Joëlle Lyonnais (Coordonnatrice aux évènements de Cheval Québec) : 514-756-0989
- Caroline Blouin (Directrice SECC) : 418-580-3281
- Lisa Tardif (Directrice SECC) : 438-887-4550

Autres informations

Cet évènement est organisé par Cheval Québec. Vous pouvez retrouver toutes les informations générales sur leur site à l'Adresse suivante : https://www.cheval.quebec/future-associations-de-race-affiliees-a-cheval-quebec.html?fbclid=IwAR1BV-UBTnlRnnwe0BgeAP3Zql8wr8K6zygYU49rnhkdH1taBz2ID_At1IE